

BACCALAURÉAT SPÉCIALISÉ EN SCIENCES DE LA SANTÉ ET MAÎTRISE ÈS SCIENCES DE LA SANTÉ ORTHOPHONIE

Le programme de baccalauréat spécialisé en sciences de la santé et la maîtrise ès sciences de la santé en orthophonie sont offerts en français.

De plus, les programmes de doubles diplômes accélérés de baccalauréat et maîtrise en sciences de la santé ont été conçus pour des étudiantes et étudiants bilingues.

Baccalauréat spécialisé en sciences de la santé

Le programme de baccalauréat spécialisé en sciences de la santé est défini par son approche intégrative pour les études de la santé. Une expertise principale en biosciences ainsi qu'une formation sur des compétences en recherche analytique dans une gamme de méthodologies quantitatives et qualitatives dans un contexte interdisciplinaire des déterminants sociaux et environnementaux de la santé est offert aux étudiants. Cette approche unique permet aux étudiants de découvrir des méthodes novatrices pour étudier, analyser et élucider les problèmes de santé complexes qui surgissent à chaque étape de la vie, au Canada et partout dans le monde.

Pour ces futurs professionnels de la santé, le défi consiste à comprendre les facteurs biologiques, environnementaux et sociaux en tant que déterminants individuels ou interactifs de la santé. Le programme contient un ensemble de base de méthodologies de recherche pour fournir aux étudiants des compétences appliquées en méthodologies quantitatives et qualitatives transférables pour la formation d'études supérieures ou l'emploi.

Les diplômés seront bien préparés à poursuivre des études dans un programme de maîtrise en sciences liés à la santé ou poursuivre une carrière au sein d'une agence publique ou privée, d'un organisme non gouvernemental ou d'un programme de santé communautaire. Les étudiants reçoivent une formation de base nécessaire pour poursuivre des études en médecine, en sciences de la réadaptation, en dentisterie ou en pharmacie. Notre approche interdisciplinaire rehausse la qualité et la maturité des futurs cliniciens et professionnels de la santé.

Maîtrise ès sciences de la santé Orthophonie

Le programme d'audiologie et d'orthophonie de la Faculté des sciences de la santé est un programme de 2^e cycle menant au grade de maîtrise ès sciences de la santé (M.Sc.S.) en audiologie ou en orthophonie. Il offre une formation spécialisée dans le domaine des troubles de la communication et a pour objectif de former des professionnels de la santé compétents pour répondre aux besoins de la population francophone de l'Ontario et, plus largement, aux besoins des communautés francophones dans le contexte canadien bilingue et multiculturel.

Le programme d'audiologie et d'orthophonie offre deux volets d'études de deuxième cycle, soit l'audiologie et l'orthophonie.

Le volet orthophonie du programme vise à former des professionnels qui possèdent une expertise dans le domaine du développement normal de la communication humaine et qui évaluent et traitent les troubles de la voix, la parole, du langage et de la fonction oropharyngée. Les orthophonistes travaillent dans différents milieux comme par exemple, les centres hospitaliers, les écoles et les centres de réadaptation, et rencontrent autant des enfants d'âge préscolaire et scolaire, que des adolescents, des adultes et des personnes âgées. Leurs activités professionnelles comprennent, entre autres, le dépistage, l'évaluation, le counselling, la prise en charge, la réadaptation, la formation, la consultation avec d'autres professionnels, la recherche, l'enseignement et l'administration.

Le programme d'études suit les normes établies par le Conseil d'agrément des programmes universitaires canadiens en audiologie et en orthophonie (CAPUC- AO).

L'admission au programme d'audiologie et d'orthophonie est contingentée. Le programme est structuré sur deux années (24 mois consécutifs) et comprend six trimestres obligatoires d'études à temps plein, y compris les stages. Ces stages peuvent s'effectuer dans des hôpitaux, des conseils scolaires, des centres de réadaptation, des cliniques privées ainsi que d'autres milieux.

Exigences du programme Baccalauréat spécialisé en sciences de la santé

Cours obligatoires de niveau 1000

ANP 1505	Anatomie humaine et physiologie I	3 crédits
ANP 1506	Anatomie humaine et physiologie II	3 crédits
BIO 1540	Introduction à la biologie cellulaire et moléculaire	3 crédits
CHM 1711	Principes de chimie	3 crédits
FRA 1710	Analyse, écriture et argumentation I	3 crédits
HSS 1500	Microbiologie et immunologie	3 crédits
HSS 1501	Déterminants de la santé	3 crédits
LIN 1715	Introduction à la linguistique	3 crédits
PSY 1501	Introduction à la psychologie : fondements	3 crédits
SOC 1501	Éléments de sociologie	3 crédits

Cours obligatoires de niveau 2000

HSS 2502	Communication et santé	3 crédits
HSS 2525	Introduction à l'analyse du son pour les sciences de la parole et l'ouïe	3 crédits
HSS 2705	Mécanismes moléculaires des maladies	3 crédits
HSS 2721	Perspectives sociopolitiques et économiques de la santé	3 crédits
HSS 2781	Analyse quantitative des données en sciences de la santé: variables continues	3 crédits
HSS 2782	Analyse quantitative des données en sciences de la santé: variables catégorielles	3 crédits
LIN 2710	Introduction à la syntaxe	3 crédits
LIN 2720	Introduction à la phonologie	3 crédits
PHI 2796	Bioéthique	3 crédits
PSY 2514	Psychologie du développement de la naissance à la mort	3 crédits

Cours obligatoires de niveau 3000

HSS 3501	Recherche en santé : approches qualitative et quantitative	3 crédits
HSS 3503	Expérience de la maladie, de la déficience et du handicap	3 crédits
HSS 3506	Pharmacologie : Mécanismes d'action et observance de la prise des médicaments	3 crédits
HSS 3510	Épidémiologie	3 crédits
HSS 3703	Environnement et santé	3 crédits
HSS 3705	Pathophysiologie des problèmes de santé	3 crédits

Cours obligatoires de niveau 4000

HSS 4501	Élaboration et évaluation de programmes en santé	3 crédits
HSS 4502	Origines développementales de la santé et des maladies	3 crédits

Cours optionnels

3 crédits de cours optionnels en linguistique (LIN) du niveau 3000 ou 4000	3 crédits
3 crédits de cours optionnels en sciences offerts par la Faculté des sciences	3 crédits

Note(s)

Un maximum de 42 crédits de cours de niveau 1000 est permis.

Maîtrise ès sciences de la santé Orthophonie

Maîtrise avec projet de recherche et stages

Cours obligatoires

ORA 5512	Sciences de la parole appliquées à l'orthophonie	3 crédits
ORA 5513	Anatomie et physiologie appliquées à l'orthophonie	3 crédits
ORA 5520	Fondements scientifiques de la recherche en audiologie et en orthophonie	3 crédits
ORA 6524	Troubles de la communication liés aux troubles d'audition	3 crédits
ORA 6710	Concepts d'audiologie pertinents à l'orthophonie	3 crédits
ORA 6713	Troubles développementaux du langage en petite enfance	3 crédits
ORA 6721	Troubles développementaux des sons de la parole	3 crédits
ORA 6723	Troubles développementaux du langage en milieu scolaire	3 crédits
ORA 6724	Aphasies	3 crédits
ORA 6741	Troubles acquis de la parole	3 crédits
ORA 6742	Troubles de la fluidité	3 crédits
ORA 6743	Troubles de la voix	3 crédits
ORA 6744	Troubles de la communication des clientèles spécifiques	3 crédits
ORA 6745	Suppléance à la communication orale et écrite	3 crédits
ORA 6746	Développement et fonctionnement typiques de la communication et de la déglutition	3 crédits
ORA 6752	Troubles de la déglutition et alimentation	3 crédits

ORA 6753	Troubles cognitivo-linguistiques acquis	3 crédits
REA 5703	Pratiques professionnelles en réadaptation	3 crédits
REA 6503	Pratique factuelle en réadaptation	3 crédits

Projet de recherche

ORA 5545	Projet de recherche	3 crédits
----------	---------------------	-----------

Stages cliniques¹

ORA 5519	Stage I
ORA 5529	Stage II
ORA 5549	Stage III
ORA 5559	Stage IV
ORA 5660	Stage V
ORA 6501	Stage complémentaire A
ORA 6503	Stage complémentaire C

Total : 60 crédits

Note(s)

¹ Les stages obligatoires ORA 5519, ORA 5529, ORA 5549, ORA 5559, ORA 5660 représentent une progression vers les compétences cliniques requises pour l'entrée en pratique de la profession. Deux stages complémentaires sont exigés afin de rencontrer les exigences des heures dans deux domaines spécifiques. Le stage complémentaire A (ORA 6501) permet d'accumuler les heures cliniques dans le domaine connexe (soit audiologie pour les étudiants en orthophonie). Le stage complémentaire C (ORA 6503) permet d'accumuler les heures cliniques dans le domaine des troubles de la voix. Selon les particularités des milieux de stages obligatoires, il est possible qu'un étudiant n'ait pas eu accès à la population lui permettant d'obtenir le nombre d'heures requis dans un champ de pratique spécifique. Le cas échéant, un autre stage complémentaire dans le champ de pratique en question peut être requis. Le stage complémentaire ajouté devient une exigence du programme de l'étudiant et doit être réussi.

Exigences particulières pour la maîtrise Exigences minimales

La note de passage dans chaque cours individuel est C+. L'étudiant ayant une note de C+ dans trois cours ou plus durant un même trimestre d'études est retiré du programme. La note S (Satisfaisant) est requise pour chacun des stages.

L'étudiant qui subit deux échecs (cours ou stage) est retiré du programme. Si un étudiant a un seul échec, il peut refaire le cours ou le stage à la prochaine période où il est offert, mais un étudiant ne pourra pas prendre les cours ou stages pour lesquels le cours ou stage échoué est un préalable. Dans ce cas, l'étudiant ne pourra pas terminer son programme dans les délais prévus. Un échec à la reprise du cours ou du stage constitue un deuxième échec.

Durée des études

Le programme s'échelonne sur 6 trimestres consécutifs à temps complet. Il est entendu que les étudiants complèteront toutes les exigences du programme, y compris le Projet de recherche (ORA 5545), dans une période de deux ans.

Comportement professionnel attendu

Comme futurs professionnels de la réadaptation, les étudiants en audiologie et orthophonie sont tenus de respecter un haut niveau d'intégrité et d'éthique personnelle et professionnelle. L'étudiant s'engage

à adhérer à ce standard dans tous les aspects de son programme (cours, stages, projets) lors de ses interactions avec collègues, professeurs, superviseurs cliniques, clients, participants à la recherche, le personnel universitaire, etc. Les exigences essentielles du programme d'audiologie et d'orthophonie se trouvent ici (<https://www.uottawa.ca/faculte-sciences-sante/>). Les compétences et qualités essentielles pour les études en orthophonie se trouvent ici (<https://www.uottawa.ca/faculte-sciences-sante/readaptation/>).

Exigences pour les stages

Les étudiants doivent adhérer aux exigences établies par le Bureau de gestion de risque (<https://www.uottawa.ca/faculte-sciences-sante/formation-clinique/>) (BGR) concernant les immunisations, le dossier de police et toute autre formation ou information requise pour assurer la santé et sécurité dans les milieux de stages. Il est de la responsabilité de l'étudiant de connaître ces exigences et se donner les moyens pour y répondre.

La non-adhérence aux exigences du BGR peut avoir des conséquences majeures, incluant l'impossibilité de compléter les stages cliniques et même le retrait pendant une période de stage.

La présence aux stages étant obligatoire; l'abandon d'un stage déjà débuté sans raison valable constitue un échec. Conformément à l'entente d'affiliation entre l'Université d'Ottawa et l'établissement clinique : « L'organisme peut mettre fin à un stage en milieu clinique et interdire à un étudiant de le poursuivre si, à son avis, le comportement de celui-ci représente un danger potentiel pour ses clients ou patients ou a une incidence négative sur leur bien-être ou sur le personnel de l'organisme ». Un étudiant qui est renvoyé d'un stage par le milieu clinique recevra une note d'échec pour ce stage.

Les stages se déroulent dans la région d'Ottawa ainsi que dans d'autres régions de l'Ontario et du Canada. Un étudiant peut être assigné à un milieu de stage local ou à l'extérieur. Dans certains cas, le Consortium national de formation en santé (<https://cnfs.ca/>) (CNFS) peut aider avec les coûts de déplacement pour les stages à l'extérieur.